

LE PRÉCURSEUR

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, MARITIME ET LITTÉRAIRE.

PAIX.

LIBERTÉ.

PROGRÈS.

MÉTÉOROLOGIE.		ON S'ABONNE	PRIX DE L'ABONNEMENT.	
Thermomètre X 1° Baromètre beau temps. Pleine mer . 2 h. de l'ap.-midi. Lever du soleil, 7 h. 44. m. Lever de la lune. 8 h. 50 m. s. P. L. le 5 à 5 h. 45 m. matin. N. L. le 19, à 9 h. 25 m. soir.	Vents Sup. État du ciel très-couvert Basse mer, 8 h. du matin. Coucher du soleil, 4 h. 1 m. Coucher de la lune, 11 h. 47 m. D. Q. le 13, à 4 h. 55 m. matin. P. Q. le 26, à 7 h. 45 m. soir.	A Anvers, au bureau du Précurseur, rue Aigre, N° 526, où se trouve une boîte aux lettres et où doivent s'adresser tous les avis. En Belgique et à l'étranger, chez les directeurs des postes. La quatrième page consacrée aux annonces, est affichée à la bourse d'Anvers, et à la bourse des principales villes de commerce. Le prix des annonces est de 25 centimes par ligne d'impression ; Un soin tout particulier sera porté à les rendre exactes, claires et très-visibles. PORTES DE LA VILLE. Ouverture : 6 heures du matin. - Fermeture 9 du soir.	POUR ANVERS.	POUR LA BELGIQUE.
			A l'année. fr. 60 Par semestre. » 50 Par trimestre. » 15	A l'année. fr. 72 Par semestre. » 56 Par trimestre. » 18
			Pour l'étranger 20 francs.	

Le Journal paraît tous les Jours, et porte la date du Jour de sa publication.

AVIS.

MM. les Abonnés du Précurseur sont prévenus que leur abonnement ne commencera à courir qu'à dater du 1^{er} Janvier prochain et qu'on leur enverra néanmoins exactement les N^{os}. publiés jusqu'à cette époque.

17 DÉCEMBRE.

DE LA LIBERTÉ COMMERCIALE.

Tout ce qui est monopole ou privilège a quelque chose d'odieux et d'injuste qui nous révolte. En matière politique le privilège est un mal ; en matière commerciale il est un crime, car tous les hommes ayant besoin de se procurer au plus bas prix possible les objets nécessaires à leur consommation, on ne peut sans blesser les lois de la justice porter atteinte à cette faculté. Or ne lui porte-t-on pas une atteinte mortelle en paralysant le développement et l'action du travail en augmentant sous des prétextes frivoles le coût et non pas la valeur des choses. Tout le monde à l'exception des monopoles répondrait affirmativement ; qu'on ne nous dise pas que l'intérêt général ordonne qu'il en soit ainsi ; qu'on ne vienne pas nous opposer comme un argument indestructible la chute de nos manufactures, le dépérissement de nos industries ; le temps n'est plus où l'on pouvait spéculer ainsi sur l'ignorance des principes économiques et faire usage à son profit d'une phraséologie spécieuse.

L'intérêt général exige que tous les produits soient au plus bas prix possible, que l'on puisse aller chercher chez son voisin ce qu'on peut s'y procurer avec avantage et qu'on y apporte ce qui convient le mieux en échange. Il en est de la société prise en masse comme d'un seul individu ; quand un homme veut se procurer un objet quelconque il va naturellement chez le fabricant qui le lui fournit à meilleur marché. Que dirait-il s'il rencontrait sur sa route quelqu'un qui voulait lui persuader qu'il y aurait avantage pour lui à payer 2 fr. la livre de café qu'il pourrait se procurer à moi-

tié prix ? Il lui dirait d'aller prendre des douches, et il resterait personnellement bien convaincu, qu'il est d'autant plus riche que son café lui a moins coûté. Ce petit exemple, dont on nous pardonnera la trivialité à raison de sa justesse, nous prouve d'une manière assez claire cette vérité économique, à savoir ; que plus un produit est à bon marché moins on donne d'un autre produit pour se le procurer et par conséquent plus on peut en consommer à dépense égale. Il est donc de la nature des privilèges de faire enchérir les objets et d'en diminuer la consommation ; or comme pour consommer un produit il faut donner aussi un produit en échange, en mettant des entraves à la consommation, on enchaîne la production, on déshérite le travail, on porte atteinte à la richesse sociale, on viole enfin les lois de la nature, et on dit après cela que c'est l'intérêt général qui l'exige ! Dites donc l'intérêt personnel, dites donc l'égoïsme, alors nous nous comprendrons.

La prospérité des manufactures n'est pas non plus, quoi qu'on en dise, attachée au maintien du système prohibitif ; ce serait tout au plus la prospérité des manufacturiers qui pourrait souffrir d'une liberté illimitée de commerce, mais les manufactures ne pourraient qu'y gagner, car cette liberté aurait pour effet immédiat d'augmenter la masse du travail et par conséquent le salaire des ouvriers ; les fabricants gagneraient moins il est vrai, mais cette circonstance les forcerait à perfectionner leurs produits pour ne rien perdre de leur prospérité première.

Ne savons nous pas les clameurs qui s'élevèrent lors de l'invasion des machines ? Alors aussi des fabricants égoïstes et routiniers annoncèrent la fermeture de leurs ateliers, et mettant en avant le sort des classes ouvrières crièrent à l'inhumanité ; qu'est il advenu cependant de cette innovation ? C'est que l'économie qui est résultée de l'emploi des machines en réduisant le coût de la fabrication a permis à chacun de décupler sa production et d'employer, pour la direction seule des machines, plus de bras qu'il n'en fallait autrefois pour la fabrication toute entière. Les manufacturiers qui n'ont pas été rebelles au progrès ont profité de tout l'avantage qui est

résulté pour eux de l'écoulement rapide et faciles de leurs produits. Ceux qui ont voulu au contraire s'obstiner à suivre les vieux errements ont dû liquider en perte, fermer leurs ateliers et ont cherché à imputer à crime à la société ce qui n'était que le résultat de leur aveuglement.

Eh bien ! un jour viendra où nous trouverons aussi extraordinaire de nous être opposés à la liberté commerciale que nous sommes étonnés aujourd'hui que l'emploi des machines ait souffert quelques oppositions. Un jour viendra où nous comprendrons qu'en permettant chez nous la libre introduction des produits nous les consommons à meilleur marché que si nous les productions nous-mêmes (1) et que par conséquent nous nous enrichissons ; car en effet que donnons nous en échange des produits exotiques ? nos propres produits ; or nous le répétons, nous en devons donner d'autant moins que les produits exotiques seront à meilleur marché.

Maintenant que nous avons fait nettement connaître notre opinion sur cette matière, nous avouons franchement, qu'une transition subite, du système actuel au système de liberté, serait fort dangereuse ; nous devons dégager le commerce de toutes ses entraves, mais non pas brusquer cette mesure, car nous aurions à craindre, alors des commotions, plus préjudiciables, cent fois que l'état actuel ; d'ailleurs dépourvu *ex abrupto* une industrie ; qui s'est élevée à l'abri des droits dits protecteurs, serait injuste ; or nous ne conseillerons jamais de réparer une injustice par une injustice nouvelle. Mais ce que nous demandons, c'est que faisant raison de quelques criaileries, les gouvernements reconnaissent enfin l'utilité, ou plutôt la nécessité absolue, de la liberté de commerce ; qu'ils l'admettent en principe et qu'ensuite, par des réformes successives mais soutenues, ils affranchissent le travail des entraves qui le gênent, et consacrent enfin l'émancipation commerciale, source première de la richesse et de la puissance des nations.

(1) Il est entendu que nous parlons ici en règle générale ; or dans ce cas si l'étranger nous expédie un produit c'est qu'il peut nous le donner à meilleur marché que nous ne pouvons le produire nous-mêmes. Sans cela il ne l'expédierait pas.

FEUILLETON DU PRÉCURSEUR.

LA QUENOUILLE DE FER

HISTOIRE DU VIEUX TEMPS.

Suite et Fin.

Aussitôt, sans qu'elle pût comprendre comment, sa chambre fut éclairée d'une vive lumière, et elle se trouva assise devant un glacié qui reproduisait fidèlement tous ses traits ; ses beaux cheveux s'échappaient en tresses d'or d'un chaperon de velours couronné d'une couronne de comtesse, une robe de velours brodée de perles et bordée de menu vair, dessinait les contours de sa taille, qu'entourait un cordon de perles et d'or retombant sur ses genoux jusqu'à ses pieds.

Oh ! Il faut que je sois comtesse ! s'écria Gillette transportée, je ne pourrais plus redevenir paysanne maintenant.

Quinze jours après, dans la chapelle du château d'Assoucy situé à une demie lieue de Nanterre, un vieux chapelain bénissait le mariage de Jehan d'Assoucy et de la belle Gillette.

Voilà donc Gillette comtesse ! elle est si belle, si à son aise dans ses atours de chatelaine, ses manières sont si élégantes et si nobles, que l'on s'étonne qu'elle n'ait pas toujours été grande dame. La voilà riche et parée, la voilà noble et cachant sous son antique blason sa naissance, sa naissance obscure et les humbles travaux de son enfance. Pauvre Gillette ! hélas ! avec eux elle a perdu aussi ses vertus, la paix de son âme et le bonheur. L'ambition qui s'est allumée en elle a tout consumé.

Jehan d'Assoucy aime Gillette avec passion ; mais qu'importe à Gillette d'être aimée ? L'ambition n'a pas laissé dans son cœur de place pour l'amour. Ce qu'elle veut maintenant, ce n'est plus un bel habit pour rehausser sa belle figure, non ! ce qu'elle veut, c'est de la force, c'est de la puissance, c'est de la domination, elle est bien l'épouse du comte Jehan d'Assoucy, mais ce n'est qu'un titre. C'est le vieux sire d'Assoucy qui est le maître, c'est lui qui marche à la tête de ses vassaux bardés de fer, c'est lui qui commande, et Gillette voudrait commander, elle !

Six mois après, dans la cour du château d'Assoucy, 400 hommes d'armes à cheval, n'attendaient que leur chef pour sortir par la grande porte que deux archers ouvraient péniblement, pendant que d'autres baissaient le pont levé. A la mine hardie de ces soldats, à leur joie mal comprimée par la discipline, il était aisé de voir qu'ils allaient entreprendre quelque glorieuse expédition. Un page blasonné aux armes d'Assoucy tenait par la bride un cheval cuirassé de fer et mordant son frein d'impatience. Enfin le chef parut ; il était couvert d'une riche armure damasquinée en or et tenait à la main une masse d'armes, une masse d'armes étrange c'était une quenouille de fer ; son casque était ombragé de plumes aux couleurs d'Assoucy, sa visière levée laissait voir son visage, c'était Gillette ! La blanche et douce figure de

la bergère avait pris un air plus sévère, une teinte plus brune, mais elle était toujours belle. Elle s'élança légèrement à cheval, se tourna du côté du château, fit de la main un signe d'adieu à Jehan d'Assoucy qui parut pâle et souffrant à un balcon, et partit, suivie de sa troupe, qui fit résonner la voûte de la grande porte et le pont levé du galop retentissant des chevaux.

Le vieux sire d'Assoucy était mort ; une maladie lente affaiblissait de jour en jour Jehan d'Assoucy et le rendait incapable de tenir d'une main ferme son épée de guerrier ; c'était Gillette qui commandait enfin ! Pour en arriver là, elle avait prononcé plus d'une fois les paroles magiques de l'anneau.

Lorsque Gillette fut ainsi maîtresse absolue du fief d'Assoucy, sa dévorante ambition, loin d'être assouvie, n'en fut que plus ardente. La fière comtesse assise seule et toute puissante sur son fauteuil seigneurial, commença à jeter autour d'elle des regards avides, des regards d'aigle qui chercha une proie. La première victime qu'elle résolut d'immoler fut le sire de Sauveloup.

La terre de Sauveloup touchait à celle d'Assoucy. Après une discussion de limites, qui ne fut qu'un prétexte, Gillette menaça de ses armes Gauthier de Sauveloup, qui répondit en souriant qu'une femme n'avait d'autres armes qu'une quenouille. — Une quenouille soit ! dit Gillette irritée ; et huit jours après armée d'une quenouille de fer elle partait, comme nous l'avons vu, pour aller combattre Gauthier qui l'attendait confiant dans son bon droit et dans les forces d'une armée trois fois plus nombreuse que celle de son ennemi.

La puissance surnaturelle de la dame d'Assoucy ne laisse aucun doute sur l'issue du combat. Gauthier, frappé d'un coup de quenouille de fer, put encore entendre la voix railleuse de Gillette qui lui disait : une quenouille dans les mains d'une femme suffit pour l'abattre, fier sire de Sauveloup ! et un second coup brisa son casque et sa tête. Sa seigneurie fut réunie à celle d'Assoucy et Gillette entra victorieuse dans son manoir.

Les conquêtes de la terrible chatelaine ne s'arrêtèrent point là. Du haut de son donjon crénelé, bravant la colère des seigneurs ligés contre elle, elle fondait à l'improviste sur chacun de ses voisins. Ils furent tous successivement vaincus, et ils tombèrent tous sous la terrible quenouille qui fut toujours la seule arme de Gillette.

Cependant, au milieu des agitations de cette vie de sang et de combats, le cœur de Gillette s'était endurci : elle devint injuste, farouche, cruelle, impitoyable. Ses conquêtes la rendirent puissante, sa bravoure la rendit célèbre, son arme redoutable la fit surnommer : la quenouille de fer. Mais le bonheur, qu'elle désirait tant lorsqu'elle n'était que la simple Gillette Gaucher, le bonheur s'obstina toujours à la fuir. Sa puissance ne la mettait pas à l'abri du remords : elle était respectée, mais elle était haïe comme sont haïs les tyrans. Elle n'eut jamais pour elle que l'amour rude et farouche de ses gens d'armes, qui l'aimaient pour

sa rudesse et sa bravoure qui la rapprochaient d'eux.

Jehan d'Assoucy mourut bientôt : la douleur acheva ce qu'avait commencé l'anneau. Gillette veuve seule et son caractère sombre et farouche s'en assombrir encore. Elle veuve longtemps pour le malheur de son pays dont elle fut le fléau, mais enfin cela devait finir.

Un soir, Gillette était seule, assise dans un fauteuil sculpté, sous la vaste et gothique cheminée de la grande salle du manoir. La lueur tremblante du foyer éclairait seule cette salle dont le fond restait dans l'obscurité. La nuit était noire et le mugissement du vent qui s'engouffrait dans la cheminée, donnait quelque chose de sinistre à cette scène si sombre déjà. Tout à coup le vent mugit avec plus de violence, et ébranla les vitres. Les armures accrochées aux murs de la salle s'entrechoquèrent et firent un son lugubre, la flamme du brasier pâlit. L'intrépide Gillette sentit un frisson parcourir tous ses membres et ses cheveux se dresser sur sa tête. Un éclair brillant déchira l'obscurité de la nuit, et à sa clarté, Gillette vit une ombre se dresser devant elle. C'était le moine ! — Qui est là ? s'écria Gillette en saisissant sa quenouille placée auprès d'elle. Mais le moine fit un signe et la quenouille tomba brisée à terre. — Ah ! tu ne me reconnais plus ? dit-il. Je viens chercher l'anneau que je t'ai donné, il y a 20 ans. Tu t'en es assez servie j'espère ! Gillette épouvantée voulut arracher l'anneau pour le rendre au moine, mais malgré tous ses efforts l'anneau restait attaché à son doigt. — Oh ! pas ainsi ! dit le moine en riant ; non ! Cet anneau est un chaînon d'une chaîne qui te lie à l'enfer. Ton heure est venue, Gillette ! il faut me suivre ! et tandis qu'il parlait sa taille grandit encore et son habit de moine disparut. Gillette reconnut le diable ; mais, en face du danger elle retrouva toute son énergie, elle voulut résister ; — Te suivre ! dit elle ; t'ai-je vendu mon âme pour avoir cet anneau ? Le diable fit un éclat de rire. Ah Gillette dit-il tu t'es laissée prendre au piège. La bergère n'aurait pas signé un pacte avec moi ; je le savais ; aussi je lui ai donné l'anneau, donné sans condition. Oh ! je le sais, il n'y a pas de pacte entre nous, et ce n'est pas pour cela que tu m'appartiens. Tu es à moi pour l'usage que tu as fait de l'anneau, tu es à moi pour tes crimes, pour tes pillages, pour tes meurtres, pour ta vie entière depuis que tu as l'anneau. En disant cela, il saisit Gillette par les cheveux, par ses beaux cheveux qui avaient jadis causé sa perte et il s'élança dans les airs avec sa proie. En prenant son élan il repoussa du pied le manoir qui s'éroula écrasé par ce puissant effort.

La porte seule resta debout, et encore l'image de Gillette qu'elle avait fait placer au-dessus, fut renversée de son cheval de pierre. Cette porte sert d'entrée à la cour d'une ferme, à une demie lieue de Nanterre. Dieu qui permit qu'une couronne de comte fut placée sur la tête de la bergère Gillette, a sans doute voulu, qu'en souvenir de son chatiment, la porte de son château vint couronner de son élégante architecture, l'humble maison d'une famille de paysans.

ANGLETERRE.

LONDRES, 15 Décembre. — L'honorable M. Spring-Rice a donné un diner samedi à M. Van de Weyer, ministre belge, M. Vail, chargé d'affaires des Etats-Unis, à lord Stanley, lord Stafford, sir John Macdonald et M. Shaw Lefevre (*Courrier*).

— Les fonctions du bureau du timbre ont redoublé d'efforts pour empêcher la distribution des journaux non timbrés; 20 à 30 employés nouveaux ont été nommés à Londres, seulement pour surveiller les distributeurs de journaux, et des mesures semblables seront prises dans d'autres grandes villes. (*Idem.*)

— Nous remarquons que les listes de souscriptions pour secourir le clergé protestant d'Irlande, comprennent les noms des lords Melbourne, Russel et Palmerston, qui ont souscrit chacun pour 100 livres. Ceci prouve que ce ne sont pas les Tories seuls qui ont souscrit quoique la misère du clergé protestant irlandais résulte uniquement de l'opiniâtre opposition de la faction tory de laisser restreindre le personnel de l'église établie d'Irlande dans des limites conformes à la population protestante. Il est vrai que le clergé ne peut pas répondre de l'opiniâtreté des Tories et ne mérite pas moins la commisération publique quelles que soient ses opinions politiques. (*Idem.*)

— Le baron de Las Valles, brigadier-général et aide-de-camp de don Carlos, est arrivé à Londres, venant de Vienne, par le bateau à vapeur le *Batavier*; il est parti immédiatement pour la Hollande, où il a été invité à se rendre par les principaux officiers du prétendant. (*Globe*).

— Un exprès, arrivé à Londres, a apporté la nouvelle que le contrat de mariage entre la reine de Portugal et le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg avait été signé à Cobourg par les plénipotentiaires des parties contractantes. Un vaisseau doit partir immédiatement pour Lisbonne pour porter cette nouvelle, ainsi que la procuration du prince de Saxe-Cobourg pour qu'on puisse procéder immédiatement à Lisbonne à la célébration du mariage. Le prince partira pour le Portugal dans le plus bref délai possible. (*Times.*)

FRANCE.

Paris, 14 décembre.

Le *Moniteur* contient l'ordonnance suivante : « Voulant donner au sieur Allard, généralisme des armées du roi de Lahor, un témoignage de notre satisfaction royale.

« Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

» Le sieur Allard (Jean-François), né en France, à Saint-Tropez, département du Var, le 9 mars 1785, ancien aide-de-camp du maréchal Brune, ex-capitaine de l'ex-garde impériale, est autorisé à continuer à prendre du service dans les armées du roi de Lahor, sans perdre la qualité et les droits de Français, à charge par lui, sous la garantie des lois et de son honneur, de ne porter jamais les armes contre la France, pour quelque cause que ce puisse être. »

— Il paraît presque certain, d'après les bruits qui courent que M. Alava, qui est attendu ici sous peu de jours, doit rester ambassadeur à Paris, et que l'ambassadeur actuel, M. le duc de Frias, se rendra à Londres. Cependant le général Alava doit faire un voyage de quelques jours à Londres avec une mission spéciale de son gouvernement.

On écrit d'Alger, le 2 décembre :

La tranquillité dont nous jouissons aux environs d'Alger, vient d'être brusquement troublée.

Depuis quelque temps, les petites tribus qui habitent la plaine de Staoueli étaient exposées aux attaques d'Arabes voleurs qui venaient, par le bord de la mer, piller les Douars et enlever les troupeaux jusqu'à une portée de fusil de Delhi Ibrahim. Vers le commencement de la semaine passée, des cavaliers peu nombreux avaient pris une quinzaine de bœufs aux Louavos de la plaine de Staoueli; dans ces rapides excursions, il y avait toujours des coups de fusil d'échangés et souvent des têtes de coupées. L'autorité militaire d'Alger a voulu enfin mettre un terme à ces brigandages et une expédition fut résolue.

Contre l'ordinaire de ces sortes d'opérations, le plus grand secret fut gardé, et rien ne transpara, des projets de nos chefs. Dans la nuit du 28 au 29 novembre, à 11 heures, l'aga Marey partit de Maalma à la tête de tous les spahis réguliers, de 300 hommes du 10^e régiment léger et de quelques Zonaves et chasseurs d'Afrique.

A 4 heures du matin, les troupes arrivèrent sur le territoire des Cheybey, situé près d'El Coléah, de l'autre côté du Mazafian. La tribu fut cernée instantanément et tout ce que les Douars contenaient fut enlevé comme pour payer tout ce qu'ils avaient pillé dans la plaine de Staoueli. Un seul coup de fusil a été tiré dans cette expédition, dont le succès a été complet, grace au silence que l'aga avait gardé. Le soir du 29, les troupes étaient de retour à Maalma avec leur butin.

Mais les Arabes, espérant trouver les environs de Doueira et de Baba-Hassan sans aucune protection, voulurent se venger de l'attaque faite contre eux à Chey-Bey et vinrent, dans la journée du 30 novembre, en assez grand nombre dans l'intention d'user de représailles en pillant les tribus amies campées tout autour. Pendant qu'ils étaient occupés à rassembler les troupeaux volés, M. de Serey, capitaine des chasseurs d'Afrique, de service à Doueira, prévenu de cette excursion, fit monter son escadron à cheval et arriva à l'improviste sur les Arabes qui ne s'attendaient guères à cette rencontre.

Chargés vigoureusement à l'arme blanche, ils n'oppo-

sèrent pas une longue résistance et prirent le parti de la fuite.

Une douzaine d'entr'eux sont restés morts sur la place et les autres n'ont dû leur salut qu'à la nature d'un terrain extrêmement accidenté, ce qui leur a permis d'échapper aux poursuites des chasseurs. Un chasseur a été tué, un autre blessé, et M. de Serey a eu son cheval tué sous lui.

Ce sont encore les Hadjoutes qui sont venus nous attaquer, lorsqu'on croyait généralement qu'ils ne recherchaient plus que la paix.

Le bateau à vapeur le *Vautour*, arrivé dans la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre, a passé par Oran.

Les nouvelles d'Oran annoncent le départ de l'expédition. L'avant-garde s'est mise en route, le 25 novembre, sous le commandement du général Pérégaux et la 3^e division sous celui du général d'Aranges qui commandait à Oran.

Le maréchal Clauzel et le duc d'Orléans ont quitté Oran le 26 au matin et se sont dirigés vers le camp des Figuiers avec le reste des troupes.

Abdel-Kader, qui se trouvait, le 24 et le 25, seulement à deux lieues de nos avant-postes, s'est retiré avec son armée et est retourné à Mascara pour hâter ses préparatifs de défense. Il paraît que son projet est de nous attendre derrière le Sig, pour commencer les hostilités dans un terrain accidenté et par conséquent défavorable à nos régiments.

Les bagages de notre armée seront en grande partie transportés à dos de chameaux et de mulets, moins embarrassant que des prolonges dans un pays de montagnes. On a adapté sur le dos des chameaux un système de bât qui permet d'y placer commodément de deux à quatre malades ou blessés. Le nombre des chameaux s'élève à 800, et celui des mulets à 500. Ce sont les Imelas et les Douairs qui ont fourni les 800 chameaux bon gré ou mal gré. Il circule à ce sujet une version qui dit que le bey Ibrahim a été disgracié par le maréchal Clauzel à son arrivée à Oran, parce qu'au lieu de 800 chameaux qui avaient été promis, il n'en avait trouvé que 300. Le maréchal, ayant appris que les Imelas et les Douairs ne voulaient pas en fournir d'avantage, aurait dirigé une petite expédition contre eux, à la suite de laquelle le nombre des animaux a été complété; mais les deux tribus, irritées de cette attaque ont, dit-on, passé du côté d'Abdel-Kader. Ce bruit a quelque consistance.

Des compagnies de marins occupent les postes situés entre Oran et le camp de Figuiers. Ces compagnies, au nombre de 1,200 hommes, ont été tirées de la gabarre la *Caravane*, du brick la *Loirette*, et des vaisseaux de ligne le *Scipion* et la *Ville de Marseille*. Des officiers commandent chaque détachement sans obéir à aucun officier supérieur qui réunirait toutes les compagnies sous ses ordres.

On porte le nombre des troupes formant l'expédition, à 13,000 hommes, sans comprendre les marins: l'artillerie est composée de 26 pièces.

Le chef d'escadron Joseph, commandant les Turcs à Bonne, est parti pour Oran, sur la demande particulière du duc d'Orléans. Il est arrivé à Alger le 27 et en est parti le 20.

COUR DES PAIRS. — Audience du 14 Décembre.

La séance est ouverte à une heure.

M. Caussidière demande au nom de ses camarades que le *Moniteur* leur soit communiqué dans leur prison, pour qu'ils puissent être au courant des débats. — Accordé.

On procède ensuite à l'audition des témoins concernant le fait d'assassinat imputé à Caussidière. Plusieurs de ces témoins ne reconnaissent pas Caussidière pour l'assassin. (La séance continuait au départ du courrier.)

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Nous avons reçu, par voie extraordinaire, des nouvelles de Madrid du 6. L'ordre le plus parfait régnait dans la capitale, et la majorité des Chambres continuait à se montrer dévouée entièrement au système de gouvernement proclamé et suivi par M. Mendizabal.

La Reine régente a assisté avec sa fille, dans la nuit du 5, à une fête patriotique donnée au théâtre, et dont le produit était destinée aux frais d'équipement des 100,000 hommes. S. M. a été accueillie, à son entrée et à sa sortie, par les témoignages du plus grand enthousiasme et au milieu des airs patriotiques joués par les musiques de la garde nationale.

La levée et la réunion de jeunes soldats se faisaient toujours avec activité.

BRUXELLES, le 17 décembre.

Hier, un *Te Deum* solennel a été chanté à St-Gudule, pour célébrer l'anniversaire du Roi.

S. M. la Reine, suivie de ses dames d'honneur, est arrivée à midi, et a été reçue à la porte de l'église par M. l'archevêque de Malines, qui après l'avoir complimentée, l'a précédée suivi de tout son clergé, dans le cœur ou un prie-Dieu placé sous un dais, était disposé pour S. M.

Les ministres, les membres du corps diplomatique, les membres des deux Chambres, la cour de cassation, la cour des comptes, la cour d'appel, les tribunaux, toutes les autorités civiles et militaires, l'état-major de la garde civique, les élèves de l'école vétérinaire, etc., etc., ont assisté à cette cérémonie.

ANVERS, le 17 décembre.

On lit dans le *Courrier de Londres* :

« Nous n'avons jamais trouvé rien d'aussi curieux dans

« les journaux belges que la nouvelle qu'ils apportent aujourd'hui que les armateurs d'Anvers vont commencer l'exportation de houilles belges et espèrent pouvoir rivaliser avec la Grande-Bretagne, en fournissant des charbons à la France et à l'Allemagne. »

Nous ne comprenons pas le motif qui donne lieu à cette note et nous espérons que MM. les armateurs de notre port, s'empresseront de satisfaire à la curiosité britannique en donnant suite à leurs expéditions.

— On a retiré ce matin du Canal des Brasseurs un canonnier qu'on suppose y être tombé hier soir dans un état d'ivresse.

Les incertitudes ont cessé sur le but des armemens de Charles-Albert; des explications ont été demandées, et il paraît qu'il ne s'agissait que d'une mesure de police pour comprimer les troubles de Sardaigne, et que l'escadre ne quitterait pas ces parages. Le roi Charles-Albert a fait fermement protester qu'il ne s'agissait ni de don Carlos, ni de don Miguel, qu'il ne pouvait empêcher que les intérêts privés ne secondassent les prétendants par les envois d'armes et d'argent, mais que, quant à son gouvernement, jamais il n'engagerait le pavillon sarde dans une expédition qui pourrait le compromettre directement ou indirectement avec les gouvernements de France et d'Angleterre.

— La chambre des représentants ayant clos, dans sa séance du 15, la discussion générale de la loi sur la pérequisition cadastrale, l'ordre du jour a appelé la discussion des articles, les deux premiers ont été adoptés.

La discussion continuera demain.

On écrit de WIESBADEN, 11 décembre. — Nos députés des états viennent d'être convoqués en toute hâte, ils sont réunis en notre ville depuis dimanche dernier. Cette convocation a été tout à fait inattendue. L'opinion générale est qu'il faut l'attribuer à l'accession très rapprochée de notre duché au système des douanes de Prusse; jnsqu'à présent il n'a rien encore été publié.

GRAND CONCERT

Vocal et instrumental, donné par le jeune Vieuxtemps et M. Feuillet-Dumus.

1^{re} PARTIE :

- 1^o Ouverture d'OBÉRON, de WEBER;
- 2^o Air chanté par M^{lle} DROUARD;
- 3^o Concerto pour violon, composé et exécuté par H. VIEUXTEMPS;
- 4^o Solo de harpe, exécuté par M^{me} FEUILLET-DUMUS;
- 5^o Solo de flûte, exécuté par M. DEMEURE.

2^{me} PARTIE :

- 1^o Ouverture d'EGMONT, de BEETHOVEN;
- 2^o Fantaisie pour le violon, exécutée par H. VIEUXTEMPS;
- 3^o Fantaisie pour la harpe, exécutée par M^{me} FEUILLET-DUMUS;
- 4^o Romances, chantées par M^{lle} DROUARD;
- 5^o Variation de MAYSEDER, exécuté par H. VIEUXTEMPS;
- 6^o Variations pour la harpe, exécutées par M^{me} FEUILLET-DUMUS.

THÉÂTRE ROYAL D'ANVERS.

AUJOURD'HUI JEUDI 17 DÉCEMBRE, RELACHE.

DEMAIN VENDREDI,

L'Homme Gris, comédie en 3 actes; *les Voitures Versées*, opéra comique en 2 actes.

COMMERCE.

MARCHÉ DU HAVRE. — MARCHANDISES.

Les transactions de cette semaine n'offrent rien de saillant. — Quoiqu'il se soit fait moins d'affaires que pendant la semaine précédente, la position du marché est restée la même.

Quelques arrivages des Etats-Unis et du Nord ont eu lieu. — Les vents, tournés à l'Est depuis, pourraient arrêter les renforts, et les gelées menacent de nous priver de moyens de transport par la Seine.

COTON. Nous avons reçu :

- 1191 B. de New-York, *Francis-Depau*.
- 1661 B. de Charleston, par *Augusta*.
- 1825 B. de New-Orleans, par *Rubicon*,

4675 B. en tout. — Les ventes, pendant la semaine, s'élèvent à 5840 balles, comme suit :

1269 balles Louisiane, très-ordin. à bonne marchandise.	de f. 180 à 175
458 — George C. S. et Florides, bon ordinaire à courant.	127 50 à 144 50
2556 — Georgie nouveau, petit courant à bon courant	142 50 à 149
20 — Virginie, petit courant à courant	à 151
209 — Mobile, ordinaire à bon ord.	112 50 à 122
1055 — Tenessé, très bas à bon ord.	90 à 119
207 — Fernambourg, bon ordinaire à bonne et belle marchandise.	150 à 177 50
78 — Bahia, ordinaire	à 155
215 — Haïti, tels quels	à 155

Notre marché est toujours privé de cafés fins, colorés, et le manque d'assortiment restreint les transactions.

— Il s'est placé, à l'acquitté, 51 quarts Guadeloupe à fr. 1 52 1/2.

— Nous n'avons reçu, pour tous renforts, qu'un petit lot de 20 sacs venus d'Ostende.

— 600 Sacs Haïti, plus ou moins avariés, provenant du navire *Indépendant*, seront vendus demain, lundi, en vente publique.

Sucres. Nous n'avons point de variations à signaler dans le cours de cette douceur. — La position de l'article reste la même. — Il s'est traité, dans le courant de la semaine, environ 500 barriques sucre brut des colonies, sur la base de 64 fr. pour bonne 4^e franche.

— Les sucres ordinaires, toujours demandés, se font sur la base de 64-50.

— Aucun renfort n'est venu cette semaine des colonies; mais trois navires, que l'on estime ensemble à 900 barriques, sont attendus.

— L'approvisionnement en sucre brut des Antilles est de 12,000 barriques.

— Nous avons reçu de Dunkerque 59 barriques et 207 sacs sucre indigène.

RIZ. — Une partie de 50 tierçons de Caroline, provenant du navire *Sully*, en qualité bon marchand, s'est traitée à f. 52.

— 12 tierçons nous parviennent de New-York, par le paquebot Francis-Depau.
 — Le faible approvisionnement du marché se trouve en seconde main.
 CUIRS. — La vente publique des cuirs Sénégal et Maracaibo que nous avons annoncée dans notre dernière revue, est restée sans résultat; les prix mis à l'enchère n'ont pas satisfait les vendeurs, et les lots ont été retirés.
 — Il s'est traité de gré à gré 500 cuirs New-Orléans salés secs, de 21 à 22 liv. à 45 c. tels quels.
 — En Buenos-Ayres, il s'est vendu 2600 cuirs, à prendre sous la tente du navire Jeune-Gabriel, à 87 1/2, et 2000 cuirs en magasin à 88 1/2; le tout tel quel.
 — On annonce, pour le 22 de ce mois, une vente publique de 1780 peaux de vache de Russie.
 — Un renfort de 1495 cuirs salés, en divers lots, nous est parvenu de Hambourg.

On écrit de Marseille :
 Les nouvelles reçues de tous les points de la Provence ne laissent plus aucun doute sur le dommage ou plutôt sur le désastre causé à la récolte des olives par la neige et le froid des 14 et 15 novembre. La quantité n'est pas notablement diminuée, mais la qualité a souffert au point qu'il est à peu près impossible de trouver des huiles à bouche partout où l'on n'a pas fabriqué avant le froid.

MARCHÉ DE LONDRES du 14 Décembre.

SUCRE. — Le marché était très-vif au commencement de la semaine, la demande s'en ralentit ensuite; cependant les prix restent très fermes à la vente publique de mardi, 105 B.ques Barbades se sont vendus aux prix précédents, 74 s 6 d. à 77 s 6.
 On estimait ce soir que les ventes de la semaine ont été de 2400 B. es ou F. rs encore à l'avantage du vendeur; les détenteurs demandant les prix les plus élevés du marché, et ne se soumettant dans aucun cas, à une diminution pour faciliter les ventes, mais attendant avec patience jusqu'à ce qu'on leur accorde leurs prix, ce à quoi il est certain qu'on doit se soumettre un ou deux jours après; Berberice Bon, Brun, aujourd'hui 60 s au dessous de ce prix on ne trouve que de la très mauvaise marchandise. Dans les RAFINÉS, les fuis pilés ont encore avancé; il y a maintenant peu de parties à vendre.
 Ce soir, le marché est de nouveau plus élevé; des fuis pilés qui se vendaient 41 s. 6 d., sont maintenant à 42 s., et peu de parties sont laissées sur le marché. Les acheteurs ont montré la disposition d'acheter pour mars, à peu près au prix actuel; les Lumps, au-dessus des échantillons modèles, 85 s. mais peu de vendeurs. SUCRE MAURICE: Il n'y a pas eu de vente publique; quelques achats privés sont rapportés, au cours entier du marché; la dernière partie entre les mains des importeurs, est annoncée pour mardi prochain; 6500 b. La suite à demain.

PARTIE MARITIME.

SINISTRES.

Ramsgate, 13 décembre.
 Le navire Baltimore, cap. Tinney, a été conduit dans le port après avoir échoué sur un banc de sable, et déchargé une partie de sa cargaison pour l'alléger.
 Plymouth, 13 décembre.
 Le navire James, cap. Hutchings, de Copenhague à Newfoundland, est entré ici avec une voie d'eau avec perte de beaucoup, etc. Il doit décharger.
 Se trouvant à 50 milles de Newfoundland, ce navire a constamment rétrogradé par des tempêtes continuelles de N. O.
 Liverpool, 10 décembre.
 Le navire Angelica, capt. Dasilva d'Oporto-Porto-Allegro, a fait naufrage près de Rio-Grande de Sul au mois de septembre dernier.
 Liverpool, 12 décembre.
 Un brick d'environ 500 tonneaux ayant un liston jaune a été vu le 25 novembre sur 45 degrés de lat. et 51 de long coulant bas d'eau.
 Le navire Pauline et Emma, cap. Erdman, paquebot régulier entre Lubeck et Saint-Petersbourg, s'est entièrement perdu sur les côtes de Finlande. Parmi les nombreux passagers à bord de ce navire, se trouvaient douze assottisseurs de laines.
 Le navire anglais Brothers, cap. Pathy, de Londres à Saint-Petersbourg, avec un chargement de plus de 600,000 francs de cotons filés, s'est perdu près de Rével. On espérait de sauver quelques marchandises, mais toutes en état d'avarie.

NOUVELLES DE MER.

HAMBOURG, 11 Décembre.

Depuis les premières gelées, l'Elbe, charrie dans nos environs une quantité de glaçons, ce qui a empêché aujourd'hui les pilotes de faire sortir les navires chargés. — La navigation de et pour Hambourg et ses environs n'est pas encore interrompue.
 — Le cap. Roggenstroh, du navire Johanna Wilhelmine, d'Anvers

à Stettin, arrivé le 1^{er} de ce mois à Kaanso, a fortement touché dans le Cattégat contre les débris d'un navire coulé entre deux eaux.
 — Le navire Elisabeth Cornelia cap. Parlevliet de Rotterdam à Newry est arrivé le 15 décembre à Ramsgate.
 — Le navire Quatre Amigos cap. Fernandez allant d'Amsterdam à Oporto est arrivé le 10 courant à Falmouth.
 — Le navire Albert cap. Tourville allant de Honfleur au Sénégal est arrivé le 15 courant à Falmouth.
 — Le navire Albinia cap Curry parti le 5 novembre de Demerara était le 12 courant en vue de Falmouth.
 — On nous écrit de Hambourg, le 12 décembre, que l'Elbe est entièrement couvert de glace et que plusieurs navires, ayant inutilement tenté de descendre jusqu'à Cuxhaven, sont revenus hiverner dans le port. Le navire belge Antonius, cap. Lange était heureusement parvenu jusqu'à moitié chemin de Cuxhaven sans avaries, quoiqu'il fût resté échoué pendant quelques minutes. Il se trouve maintenant à l'abri des glaces et il n'attend plus qu'un vent favorable pour continuer son voyage de Buenos-Ayres.

PLACE D'ANVERS 17 DECEMBRE.

Hier après-midi, 2000 cuirs Maragnon avarié, ont été vendus publiquement de 25 à 51 cents par 112 kilo.
 Ventes de ce jour, 100 balles poivre, prix inconnu.
 Laines, 15 balles Buenos-Ayres ont été traitées à 48 cents; ainsi que 50 balles dito noir et blanche de 42 à 45 suivant qualité.
 Huile de baleine sans affaires, faute de provisions.
 Potasse: prix soutenus et sans affaires importantes.

BOURSE D'ANVERS. — DU 17 DECEMBRE.

FONDS.	Int.	COURS.	FONDS.	Int.	COURS.
BELGIQUE.			« à P	5	
ANVERS.			« à L	5	
Debite active.	5	104 3/4	« à Anv.	5	
« différée		45	« à »	4	
Act. de l'E.	5	92	Debite diff.		
E. de 48 M.	5	100 1/4	« de Lst. à L		
Action de la banq. de 1855			HAITI.		
HOLLANDE.			Emp. à Paris.		
Debite active.	2 1/2		GRÈCE.		
« différée			E. à L. 1824.		
Obi. du Synd.	4 1/2		« 1825.		
Rentes remb.	2 1/2		RUSSE.		
oc. de com.			E. à A. H. et C.	5	
FRANCE.			« ditto nouv.	6	
5 p. o/o	5	250	Ins. augr. liv.	6	
5 p. o/o		47	« ditto certif.	6	
AUTRICHE.			« ditto métal.	6	
Act. banq.			DANEMARQ.		
Métalliques.	5	101 3/4	Em. à L. 1850.	4	
l. à Lond.	5		« ditto ch. Nott.	4	94 1/2
Lots fl. 100.		260	« ditto à Lond.	5	76 1/2
« fl. 250.	4	42	« ditto à dito		
« fl. 500.		706	P		
POLOGNE.			PRUSSE.		
fl. 300.		125 3/4	« l. à 1850.		101 A
LADE.			« l. à 1852.		104 1/2 P
de fl. 50.			NAPLES.		
DARMSTAD.			Cert. Falc.	5	92
G. de fl. 25.	5		« Paris.	5	
BRESIL.			« à Lond.	5	
E. à L. 1824.	5	85	SICILE.		
ESPAGNE.			Emp. 1821.	5	
Geub. 1824.	5		« 1824.	5	95 A
R. p. à A.	5		ÉTAT ROM.		
Emp. 1854.	5	48 à 48 7/8	Certe R. Anv.	5	97 3/4 A
			« piémont obl.	4	570 P

Petit rue de la Bourse, 2 1/2 heures.

Ardoins 48 3/4 A. — Ancienne différée 17 5/8 A. — Nouvelle différée 24 1/2 A. — Dette passive 15 7/8 A.

BOURSE DE BRUXELLES. — DU 16 DECEMBRE.

Debite active, 2 1/2	55 5/8	P	BRESIL	1824.	85
Emprunt de 24 mill.	100	A	ESPAGNE Ardoins.	1824.	48
Banque de Belgique.	115	P	« Fin cour.	47 3/4	A
Action de la banque.	840	P	« Gross. pièces.	46 3/4	A
Empr. de la ville 1852.	99 1/2	A	« Prime 1 mois.	—	
Soc. de comm. de Br.	140	P	« Differ 1855.	24	P
Canal Sambe et Oise.	108	P	« ancien.	17 1/4	
A. des Hauts. Fourn.	115	P	« Det. passiv.	15 1/2	A
A. Soc. d'Ongrée.	105	P	Portugais	—	
Debite act. holland.	54		Changes Amst. c. j.	5/8	o/p P
Rente rembours.	—		Londres c. j.	121 1/4	P
AUTRICHE Métall.	101 7/8	P	« deux mois.	12 2 1/2	P
NAPLES Falconet.	91 3/4	P	Paris c. j.	—	pair P
ROME	1855	100 1/2	« deux mois.	1/2	o/p P

BOURSE D'AMSTERDAM. — DU 16 DECEMBRE.

Debite active	54 5/8	Debite diff. d'Esp. à P.	17 5/4
« différée	—	Lots Banq. de Vienne.	—
Billets de change	24 5/8	Métalliques	—
Syndic. d'amord	94 1/4	Act. Rotsch. 1 ^{re} lev.	—
« » 5 1/2	78 1/2	« » 2 ^{me} lev.	—
Rend. remb.	2 1/2	Lots polonais	—
Act. Soc. com. P. B.	125 5/8	Naples Falconet.	92
Russie. Hope. et com.	104 1/4	« à Londres	—
« ins. au gr. livre.	100	Bresiliens	85
« cert. nég. Hamb.	100	Contrib. de guerre	—
« emp. à Lond.	—	Bill. du trésor. 6 o/o	—
Prus. nég. à »	—	Lots prussiens	105
Danemarq. à »	—	Cortès	—
Rente franç. 5 o/o	80 1/2	« perpétuelle	48 1/8
« » d'Amst.	—	« »	24 1/4
« p. Lond. 5 o/o	—	passive	15 3/4

BOURSE DE PARIS. — DU 15 DECEMBRE.

FONDS PUBLICS.	COURS DU JOUR.		COURS PRÉCÉD. FERMÉ.
	Ouvr.	Fermé.	
Cinq p. cent. comptant	108 00	108 20	108 20
« fin courant	108 20	000 90	000 00
Trois p. cent. comptant	78 85	79 05	79 00
« fin courant	78 95	00 00	00 00
NAPLES. Cert. Falc. compt.	96 50	96 75	96 60
« fin courant	00 00	00 00	00 00
ESPAGNE. Empr. royal, comptant	00 00	00 00	00 00
« fin cour.	00 00	00 00	00 00
« R. pp. 5 p. c. compt.	00 00	00 00	00 00
« fin cour.	00 00	00 00	00 00
« 5 p. c. compt.	35 1/4	00 00	35 00
« fin cour.	00 00	00 00	00 00
« Cortès, compt.	00 00	00 00	00 00
« fin cour.	00 00	00 00	00 00
Coupons cortès	22 5/4	00 00	23 00
Debite différée	17 5/8	00 00	17 3/8
Nouvel emprunt	00 00	00 00	00 00
ROME. Rs. 5 p. c. compt.	101 00	101 00	101 1/8
« fin cour.	000 00	000 00	000 00
BELGIQUE. Empr. 1851, comp.	101 00	000 00	101 5/8
« fin cour.	000 00	000 00	000 00
Banque de Belgique	114 00	000 00	114 00

BOURSE DE LONDRES. — DU 15 DECEMBRE.

5 p. o/o Consolidés.	91 1/2	« Ardoins	45 5/8
Omnium	5 5/4	« Scrip.	—
Belges 1852	99 7/8	« Dette différ.	22 3/4
Hollandais 5 p. o/o.	100 3/4	« passive.	15 1/4
« 2 1/2 p. o/o	35	Bresiliens 1824	84 1/4
Portugais nouveaux	83 5/8	Mexicains 6 p. o/o.	59
« 3	55 1/8	Chili	45
Espagnes Cortès	—	Colombie	26 1/2

MOUVEMENTS DES PORTS.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 17 DECEMBRE.

Le navire hanovrien Vr. Maria, cap. Frederiks, ven. de Malaga, ch. de fruits, vin et plomb.

DÉPARTS DU 16 ET 17 DECEMBRE.

Le navire anglais Ellen Mac Gregor, cap. Shelden, all. à Liverpool.
 — Le navire hanovrien Teklanetta, cap. Zirck, all. à Rotterdam.
 — Le navire hanovrien Herman, cap. Schulte, all. à Rotterdam.
 — Le navire danois Catharine Margareth, cap. Muhl, all. à Hambourg.
 — Le navire danois Diana, cap. Ostman, all. à Hambourg.

PASSAGE DU SUND.

NAVIRES SORTANT DE LA BALTIQUE.

6 Décembre.
 Lambertus, c. Lindeboom, de Libau à Tregnier.
 Emil, c. Passentich, de Stettin à Bordeaux.
 ALLANT DANS LA BALTIQUE.
 6 Friderich, c. Bunning, de Morlaix à Liban.
 Union, c. Wienholdt, de Rochefort à Danzick.
 Catharina Maria, c. Zeplien, d'Anvers à Rostocke.
 Justice, c. Leigh, de Bordeaux à Copenhague.
 Loive, c. Saatman, du Håvre à Ostsee.
 7 Johan Wilhelmine, c. Roggenstroh, d'Anvers à Stettin.
 7 Bellona, c. Benter, de Bordeaux à Stettin.

FLESSINGUE.

15 Décembre. venant de
 Vrouw Amkelina, c. Christoffers, Emden.
 Allant à
 15 Sirène, c. Kuper, Londres.
 Diane, c. Oontgiese, Emden.
 11 The Malay, c. Benj. Somes, Sumatra.
 L'Adèle Chérie, c. Bouvier, Håvre.
 Le Constant, c. Van Schie, Liverpool.
 Gloria, c. Ster, Hambourg.
 Maria, c. Loets, »
 Johannes Albertus, c. Stop-pelkamp, »
 Zeelust, c. Horstman, »
 OSTENDE.
 6 Décembre venant de
 Neptune, c. Haecks, Londres.
 Moscow, c. Allinson, Stockton.
 Allant à
 14 Hendricus, c. Rieke, Hambourg.
 15 Earl Liverpool, c. Lomax, Londres.
 16 Frau Christina, c. Dirks, Rotterdam.
 Gravesend.
 2 Décembre venant de
 Vrouw Theresa Josepha, c. Si-mons, Anvers.
 Haas, c. Blake, Rotterdam.
 13 King George, c. Gaynos, Ostende.
 14 Commercial Packet, cap. King, Rotterdam.

allant à

12 Eclipse, c. Fischer, Ostende.
 COWES.
 11 Décembre. venant de
 Brenda, c. Leach, Virginie.
 12 Ark. c. Stickney, »
 Avec perte de ses canots etc.
 allant à
 12 Brenda, c. Leach, Amsterdam.
 EN VUE DE WIGHT.
 11 Décembre. venant de
 Vigilant, c. Emmerick, Rio-Janeiro.
 Emerald, c. Boyd, St.-Domingue.
 Damanscolte, c. Stotson, Baltimore.
 14 Philadelphie, c. Morgan, New-York.
 TEXEL.
 11 Décembre. venant de
 Marco Bozzaris, c. Warnsinck, Batavia.
 allant à
 12 Graf von Münster, c. Ulrichs, Anvers.
 Aurora, c. Folkerts, »
 allant à
 13 Neerlands Indie, c. Veening, Batavia.
 11 Margaretha Catharina, cap. Mulder, »
 Edams Welvaren, Suriname.
 HELVOET.
 12 Décembre venant de
 Die Freundschaft, c. Heyen, Anvers.
 allant à
 11 Piet Hein, c. Turnbull, Surinam.

Baltimore, c. Finney, Charleston.

Leontine, c. Johansen, New-York.
 De Factory, cap. Parlevliet, Batavia.
 Junior, »
 Harmonie, c. Muller, »
 MAASSLUIS.
 11 décembre allant à
 Maria, c. Wortelboer, Bordeaux.
 Vr. Alida, c. Swiers, Rouen.
 2 Les deux Mères, c. Bourges, Dieppe.
 BRISTOL.
 Décembre venant de
 11 Fourgon, c. Brissac, Nantes.
 LIVERPOOL.
 Décembre. venant de
 10 Boykest, c. Shotten, Bordeaux.
 12 Pauline, c. Perné, Ostende.
 14 Savah, c. Lee, Rotterdam.
 Mina, Livourne.
 SHIELDS.
 Décembre. venant de
 11 Betsy Susanne, c. Thuroe, Anvers.
 HULL.
 Décembre venant de
 12 Hope, c. Welson, Rotterdam.
 13 Neptunus, c. Kronstuber, Amsterdam.
 Onderneming, c. Knudson, »
 Diana, c. Dejonge, Anvers.
 LACOROGNE.
 Novembre. venant de
 24 La Grange, c. Freeman, Nouv. Orléans.

ST.-HÉLÈNE.

Octobre. venant de
 19 Fanny, c. Anderson, Batavia.
 MAURICE.
 Septembre. venant de
 5 Ceylon, c. Gore, Batavia.
 BAHIA.
 Octobre. venant de
 15 Amstel, c. Prins, Amsterdam.
 ST.-THOMAS.
 Novembre venant de
 4 Gen. Foy, c. Boulanger, Håvre.
 RIO-JANEIRO.
 venant de
 Johannes, c. Gagzos, Hambourg.
 Julie, c. Behrend, »
 Osmond, c. Meufing, Lisbonne.
 BRÈME.
 Décembre. Venant de
 10 Acolus, c. Koch, Rio-Janeiro.
 SUR RADE EN QUARANTAINE.
 8 Jeune César, BERGEN.
 4 à 19 Décembre. venant de
 Cap. Ukkens, Anvers.
 « Jordberg, »
 « Banck, »
 « Swang, Ostende.
 « Kuper, Méditerrané.
 NEW-YORK.
 17 novembre venant de
 Poultnéy, Nowat Anvers.

VENTE PUBLIQUE ET DÉFINITIVE

DE

RIZ
DE LA CAROLINE.

Les Courtiers soussignés exposeront en vente publique Lundi le 21 Décembre 1835, à 3 heures de relevée, à la salle de ventes des Courtiers, pour compte de qui il appartiendra et en présence de l'Huissier J. Lombaerts :

Environ 150,1 byques Riz de la Caroline nouveau.

Ladite marchandise sera à voir le jour de la vente dans le magasin dit *Groote Gansch*, N° 12.

Pour plus amples renseignements s'adresser à :
BERRÉ-GILLES, JOS. BERRÉ, CHANTRAINNE,
VAN HOOVE, MEULEMAN.

VENTE PUBLIQUE

DE

FRUITS DE SMYRNE.

Les Courtiers C. Van den Nest, P. A. Kennis et Rayé, qq. vendront publiquement Samedi 19 Décembre 1835, à 3 heures de relevée, dans les magasins dits de *Gans*, place Ste. Walburge, rue du Sac, d'ordre de M^r G. Kempenéers, pour compte de qui il appartiendra, en présence de l'Huissier F. Degenart :

- 1742,1 Tambours Fiques.
- 1970,2 " " "
- 300,4 " " "
- 1035 " Raisins Sultane.
- 486 Barils Raisins rouges.
- 84 " " noirs.

Arrivé ces jours en ce port, par le navire Honor, cap. Thomas Christmas, venant de Smyrne.

Ces marchandises pourront être vues et examinées le jour de la vente, dès 8 heures du matin, dans les magasins susdits.

VENTE PUBLIQUE

DE DIVERSES MARCHANDISES,

A ANVERS.

A la suite de la vente publique des 13380 boîtes *Fiques de Smyrne*, annoncée pour le samedi 19 décembre 1835, à 10 heures du matin; les courtiers soussignés exposeront encore par l'Huissier F. Degenart, pour compte de qui il appartiendra au même magasin à la Grand'Place, sect. 1 n° 671.

- 250 boîtes raisins sultane,
- 25 barils " rouge Urla,
- 222 " " " Rossaki,
- 70 " " " Odemisch.
- 30 " " " Beylengé,
- 150 " " " noirs,
- 4 barriques corinthes,
- 233 buches bois de bâtis,
- 2 barils noix de galles noires,
- 2 " " " vertes,
- 4 " " " blanches,
- 4 caisses gomme adragante,
- 5 boîtes scammonée,

Le tout récemment importé de Smyrne par le navire *Ruby*, cap. Indor James, et à voir la veille de la vente, au magasin lettre M.; à la maison Anscatique.

C. Van den Nest; P. Kennis; Rayé; qq; A. Chantrainne, qq.; J. Guichard, qq.; F. Wich, qq.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER L'INDUSTRIE NATIONALE.

Administration des domaines et forêts. — 1^{re} maîtrise.
On fait savoir qu'il sera procédé, par-devant notaire, à la vente au

plus offrant et dernier enchérisseur, du fonds et de la superficie de cent vingt-sept lots de bois, terres, jardin et maisons, dépendant de la forêt de Soignes :

Une prime d'un p. c. sera accordée sur le montant de l'adjudication préparatoire de chacun de lots composant la présente vente.

La séance pour l'adjudication préparatoire est fixée au samedi 12 décembre 1835, et celle pour l'adjudication définitive, au lundi 21 du même mois, respectivement à 10 heures précises du matin, par-devant M. le notaire Cheval, au local occupé par les bureaux de la 1^{re} direction de la Société Générale, Montagne-des-Bouze-Apôtres, nos 1262-50, à Bruxelles.

Deux dixièmes du prix d'achat seront payables un mois après l'adjudication et les huit dixièmes restants, d'année en année, à partir du jour de cette même adjudication, de sorte que le dernier dixième devra être acquitté le 21 décembre 1845. Ces huit derniers dixièmes porteront un intérêt annuel de 4 p. c. au profit du vendeur.

S'adresser pour de plus amples renseignements, pour l'affiche, le plan et les conditions, dans les bureaux de la 1^{re} direction, au local ci-dessus indiqué, chez MM. les gardes généraux de la forêt de Soignes; chez M. Henri Vankerm, garde à cheval, à Boitsfort; chez le notaire prénommé et chez les agents de la Société Générale, à Nivelles, Gand, Anvers, Namur, etc.

PUBLICATIONS NOUVELLES DE J.-P. MELINE.

EN VENTE :

INSTITUT DE FRANCE.

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

Deux beaux volumes in-8° ou petit in-4°, imprimés en caractères neufs, papier vélin satiné, pouvant se relier en un seul volume. — Prix : 26 francs.

Le Dictionnaire de l'Académie française se distingue essentiellement de tous les lexiques ordinaires, et s'élève du rang vulgaire des recueils de vocables nationaux, à celui où de justes respects ont placé les codes et les législations. Ce n'est plus seulement un ouvrage à consulter pour les étrangers et les étudiants, c'est un livre de famille, indispensable à quiconque veut parler la langue du pays en connaissance de cause; c'est la charte littéraire, la bible grammaticale de la nation.

CHARLES NODIER.

JOURNAL D'UN DÉPORTÉ NON JUGÉ, ou *Déportation et Violation des lois*, décriée le 18 fructidor an V (4 Septembre 1797); par M. le comte de BARBÉ-MARBOIS, 2 volumes in-18; 6 francs.

MODES ET SOIERIES.

Madame CÉLARIER vient de recevoir de Paris un grand et joli assortiment de Modes et de Soieries; elle a l'honneur d'en faire part aux Dames qui ont l'habitude de fréquenter ses magasins.

LE MAGASIN DE MODES ET DE NOUVEAUTÉS

TENU PAR

M^{me} BEGHEIN, VEVE GÉRAUD

Place Verte, N° 447, à Anvers.

Vient de recevoir un très-bel assortiment d'objets de Modes et de nouveautés en tous genres pour la saison d'hiver, tels que chapeaux, rubans, tulle, blouses, étoffes de soie généralement tout ce qui concerne cette partie.

AVIS AUX DAMES.

L'épouse C. DELAHAULT marché au Lait, coin de la courte rue Neuve, n° 348 à Anvers,

A l'honneur d'annoncer qu'elle vient de recevoir une grande partie de couvertures en laine, courtépointes en piqué et à nœuds, tapis de table, flanelle de santé, étoffes pour manteaux, mérinos de France, thibets anglais, mérinos écossais brochés et imprimés, châles tartans, et quantités d'autres articles d'hiver.

VENTE PUBLIQUE D'UNE PARTIE

GRÉMENT ET INVENTAIRE,

Provenant du Brick français

LES DEUX FRÈRES,

CAPITAINE FRAPPAZ.

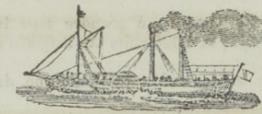
On vendra publiquement Vendredi prochain, 18 Décembre 1835, à 10 heures du matin, dans l'Entrepôt Libre Pavillon Sud, par ministère de l'Huissier F. Verdussen, et pour compte de qui il appartiendra :

Une partie Grément et Inventaire, provenant du brick français *Les deux Frères*, capitaine Frappaz, échoué dans l'Escaut, et consistant en Voiles, Cordages, Poulies, Ver-

gues de Hune, de Perroquets et de Réchange, Mâts de Perroquets, Haussières, Cables en fer, Daviers en fer et beaucoup d'Autres objets.

La vente se fera au comptant avec augmentation de 10 %.

Qu'on se le dise.



NAVIRES EN CHARGE

A ANVERS.

BUREAU DES COURTIERS

A. GIÈSE, CH. GRISAR, ET MARSILY.

POUR LISBONNE ET RIO-JANEIRO.

Le Brick belge ESTELLE, doublé et chevillé en cuivre, du port de 250 tonneaux, capitaine Durand, pour partir incessamment.

Il peut encore prendre des passagers, pour lesquels il a tous les emménagements désirables.

S'adresser pour plus amples informations à l'armateur M. A. DURAND ou aux courtiers susdits.

POUR RIO JANEIRO.

Le schooner belge FRANCIS, du port de 160 tonneaux, très fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, cap. J. M. Unrich, pour partir positivement le 20 décembre prochain au plus tard sous peine de perdre le frêt des marchandises encore à engager.

POUR NEW-YORK.

Le 3 mâts américain AMERICA, du port de 350 tonneaux, capitaine Th. Hittson, pour partir vers le 20 Décembre. Le capitaine prendra également des marchandises pour Boston, Philadelphia et Baltimore, pour les y livrer de New-York à ses frais, mais non à ses risques. Il prendra aussi des passagers pour lesquels il a tous les emménagements désirables.

BUREAU DU COURTIER CH. BREQUIGNY.

POUR MARSEILLE;

ET TOUS LES PORTS DU LEVANT.

Le Navire hanovrien *Antony*, cap. W. MIMMEN, pour partir le 20 Décembre prochain ou plutôt si la navigation était menacée d'interruption par les glaces.

S'adresser pour plus amples informations à Mons. F. H. Nieberding consignataire ou au courtier susdit.

BUREAU DU COURTIER J. VANDEN BERGH FILS

POUR SMYRNE ET CONSTANTINOPLÉ

Le beau brick prussien LUDWIG EDOUARD, du port de 250 tonneaux, cap. J. C. Kraft.

Ce navire âgé d'un an, partira le 20 décembre fixe ayant les sept huit de la cargaison d'engagés. Il prendra des passagers pour lesquels il a tous les emménagements désirables.

S'adresser pour plus amples informations, au consignataire Mr. H. Serigiers, ou au courtier susdit.

A GAND POUR ALGER.

BUREAU DU COURTIER J. SCHIPMAN.

Le kof hanovrien VROUW GEZINA, cap. Lindeboom

POUR HAMBOURG.

Les kofs hanoviens CAROLINA, cap. Bonjer et HENRICUS, cap. Riecke

A NANTES.

POUR BILBAO, SANTANDER ET LA COROGNE.

BUREAU DES COURTIERS LAMPE ET GOUPILLEAU

Le navire espagnol SAN PIDEL, cap. Echevarria, partira vers la fin de décembre ou le commencement de Janvier prochain.

Les négociants de Gand et de Courtray qui voudraient profiter de cette occasion pour expédier des toiles, sont priés s'adresser soit Mr. J. Schipman, courtier de navires à Gand, soit au consignataire Mrs. Marillet et Genson à Nantes, ou bien encore aux courtiers sus-nommés, Mrs. Lampe et Goupilleau Junior, à Nantes.

A BORDEAUX.

BUREAU DE M. TOURNAY, COURTIER.

POUR VALPARAISO,

LES INTERMÉDIAIRES ET LIMA.

Le navire neuf TÉLÉGRAPHE, de 200 tonneaux, cap. Pantin, partira vers la fin de décembre.

Il peut encore prendre quelques passagers qui seront parfaitement ailités.

S'adresser à Bordeaux, à l'armateur Mr. J. Changeur-Monneron, ou bien au courtier susdit.

CHANGES. — LONDRES, LE 15 DÉCEMBRE.

COURS DES CHANGES.	Temps.	Prix réels à la Bourse le dernier jour de courrier.
Amsterdam	5 mois.	12 6 1/4 6 1/2
"	c. j.	12 5 5/4 4 1/2
Rotterdam	5 mois.	12 6 1/2
Anvers	—	12 5 1/2 5 1/4
Bruxelles	—	5 5/4 6
Hambourg	—	15 1/2 15 5/4
Paris. 5 jours d. v.	—	25 87 1/2 90
"	5 j. d. v.	25 60 62 1/2
Bordeaux	5 mois	—
Francfort sur Main.	—	153 78 1/4
Petersbourg	—	—
Vienne	—	10 8 1/2 9
Trieste	—	10 9 10
Madrid	—	57 1/8
Cadix	—	57 1/8
Barcelone	—	—
Gibraltar	—	—
Livourne	—	—
Gènes	—	—
Venise	—	—
Naples	—	—
Palerme	—	—
Lisbonne	—	—
Rio Janeiro	—	—
Bahia	60 j. d. v.	—

CHANGES. — PARIS, LE 14 DÉCEMBRE.

CHANGES.	50 JOURS.		90 JOURS.	
	papier.	argent.	papier.	argent.
AMSTERDAM	57 1/4	57 5/8	57 1/8	57 1/8
ANVERS	—	57 1/8	57 7/16	57 7/16
HAMBOURG	185 7/8	185	184 5/4	184 5/4
BERLIN	—	—	5 65	5 65
LONDRES	25 55	25 52 1/2	22 37 1/2	25 57 1/2
MADRID	—	15 85	—	15 75
CADIX	15 80	15 80	—	15 70
BILBAO	—	15 65	—	15 55
LISBONNE eff.	—	502 1/2	—	505
PORTO eff.	—	—	—	502 1/2
GÈNES	—	5/16	1 0/0	1 0/0
LIVOURNE	517	—	512 1/2	512 1/2
NAPLES	459	—	455 1/2	455 1/2
TRIESTE	—	254 1/4	252 1/2	252 1/2
VIENNE	254 1/2	254 1/2	252 1/2	252 1/2
MILAN	85 1/2	85 1/2	84 7/8	84 7/8
AUGUSTE	—	254 1/4	—	252 1/4
FRANCFORT	P	2 0/0	2 5/8	2 5/8
PETERSBOURG	—	—	109 1/8	—
MESSINE	—	—	—	15 10
PALERME	—	—	—	15 10
LYON	pair	—	—	7/8 P
BORDEAUX	174 P	1/8 P	5/4 P	7/8 P
MARSEILLE	—	1/8 P	5/4 P	7/8 P
MONTPELLIER	—	1/4 P	1 0/0 P	1 1/8 P

CHANGES. — AMSTERDAM, LE 14 DÉCEMBRE.

Paris . 2m. d.	Argent.		Papi.	
	56 5/4	57 1/4	—	—
" court. . .	—	—	—	—
Bordeaux 2m. . .	56 1/2	56 5/4	—	—
" 15j. . .	—	—	—	—
Madrid. 5m. . .	102	—	—	—
Cadix. 5m. . .	102	—	—	—
Séville. 5m. . .	100 5/4	—	—	—
Bilbao. 5m. . .	100 1/2	—	—	—
Lisbon. 5m. . .	45	—	—	—
Porto. 5m. . .	45 5/4	—	—	—
Gènes. 5m. . .	47 1/16	—	—	—
Livour. 2m. d.	—	—	—	98 1
Naples. 2m. . .	—	—	—	82 1/8
Vienne 6m. St.	—	—	—	56 1/8
Augsb. 6m. . .	—	—	—	56
Francf. 6m. . .	—	—	—	53 7/8
Londr. 2m. F.	—	—	—	12.12 1/2
" 5j. z. . .	—	—	—	12.20
Hamb. 2m. St.	—	—	—	35 5/16
" k. . . .	—	—	—	35 11/16
Petersb. 5m. . .	—	—	—	10 5/16
Rott.c.pr.f.100.	—	—	—	—

CHANGES. — ANVERS, LE 16 DÉCEMBRE.

Amsterdam	Court Jours.		2 Mois.	3 Mois.
	5/4 9/0 perte A	5/4 9/0 perte A		
Rotterdam	—	—	—	—
Paris	fl. 47 1/4	—	fl. 46 15/16 P	fl. 46 15/16
Londres	fl. 12 11 1/4	—	fl. 12 02 1/2 A	—
Hambourg	55 5/16	—	55 1/8	P 55
Bruxelles et Gand	1/4 9/0 perte.	—	—	—
Bons du trésor	—	—	—	—
Francfort	56	—	A 55 15/16	A 55 9/16
Escompte	4 1/2	—	—	—
Bons du trésor	4 1/2	—	—	—

IMPRIMERIE DE DEWEVER FRÈRES.